

FCP AL IMTIEZ**SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DES ACTIFS ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP AL IMTIEZ » tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2011, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ » dans les placements constitués par les actions ATTIJARI BANK, UIB et WIFAK LEASING ont atteint respectivement au 31 décembre 2011, 12,672%, 12,821% et 13,630% de son actif net à cette même date constituant ainsi des dépassements par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN FCP AL IMTIEZ
Arrêté au 31-12-2011
1er exercice d'activité
(Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2011</u>
Portefeuille titres	3.1	530 802,759
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		504 116,295
Autres valeurs (OPC)		26 686,464
Placements monétaires et disponibilités		136 874,152
Placements monétaires	3.3	150 552,592
Disponibilités		-13 678,440
Créances d'exploitation	3.5	28,769
Autres actifs		0,000
TOTAL ACTIF		667 705,680
<u>PASSIF</u>		
Opérateurs créditeurs	3.6	3 550,157
Autres créditeurs divers	3.7	61,085
TOTAL PASSIF		3 611,242
<u>ACTIF NET</u>		664 094,438
Capital	3.8	667 503,665
Sommes distribuables	3.12	-3 409,227
Résultat d'exploitation de la période		-3 780,795
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		371,568
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000
<u>ACTIF NET</u>		664 094,438
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		667 705,680

ETAT DE RESULTAT DE FCP AL IMTIEZ
Exercice clos le 31 décembre 2011
1er exercice d'activité
(Unité : en DT)

	Note	31/12/2011
Revenus du portefeuille titres	3.2	2 658,400
Dividendes Actions cotées		2 658,400
Dividendes OPCVM		0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		0,000
Revenus des autres valeurs		0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	2 619,717
Revenus des Bons de Trésor		0,000
Revenus des Billets de Trésorerie		0,000
Revenus des Certificat de dépôt		0,000
Revenus des Dépôts à Terme		2 590,948
Revenus des comptes à vue		28,769
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 278,117
Charges de gestion des placements	3.9	8 627,548
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-3 349,431
Autres produits		0,000
Autres charges	3.10	431,364
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-3 780,795
Régularisation du résultat d'exploitation		371,568
Report à nouveau		0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE A CAPITALISER		-3 409,227
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-371,568
Report à nouveau (annulation)		0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-3 652,085
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		26 566,731
Frais de négociation		-1 361,172
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		17 772,679

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP AL IMTIEZ

Exercice clos le 31 décembre 2011

1er exercice d'activité

(Unité : en DT)

	<u>31/12/2011</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	17 772,679
a - Résultat d'exploitation	-3 780,795
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-3 652,085
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	26 566,731
d - Frais de négociation de titres	-1 361,172
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	646 321,759
a- Souscriptions	1 373 901,335
- Capital	1 366 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	7 679,552
- Régularisation des sommes distribuables	-378,217
- Droits d'entrée	0,000
b - Rachats	727 579,576
- Capital	713 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	14 570,161
- Régularisation des sommes distribuables	-749,785
- Droits de sortie	-140,800
VARIATION DE L'ACTIF NET	664 094,438
<u>ACTIF NET</u>	
a- en début de période	0,000
b - en fin de période	664 094,438
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>	
a - en début de période	0
b - en fin de période	6 527
VALEUR LIQUIDATIVE	101,745
RENDEMENT DE LA PERIODE	3,49%

FCP AL IMTIEZ
Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 530 802,759 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2011	% actif net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u>	42 045	507 994,983	504 116,295	75,9103%
ARTES	5 000	50 354,520	48 010,000	7,2294%
Attij Bank	4 500	80 728,750	84 159,000	12,6727%
BIAT	500	37 320,500	37 222,000	5,6049%
CIL	3 000	54 126,784	54 207,000	8,1625%
SIAME	10 000	45 760,000	44 750,000	6,7385%
SOTETEL	6 000	39 450,000	36 030,000	5,4254%

TRP	4 045	24 270,000	24 071,795	3,6248%
UIB	4 500	80 791,510	85 149,000	12,8218%
WIFAK LEAS	4 500	95 192,919	90 517,500	13,6302%
Titres des OPCVM	256	26 459,861	26 686,464	4,0185%
Actions des SICAV	256	26 459,861	26 686,464	4,0185%
Actions SICAV AL HIFADH	256	26 459,861	26 686,464	4,0185%
Parts des fonds communs	0	0,000	0,000	0,0000%
Néant	0	0,000	0,000	0,0000%
TOTAL	42 301	534 454,844	530 802,759	79,9287%

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 2 658,400 Dinars au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :
(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Dividendes	2 658,400
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	2 658,400
- des Titres OPCVM	0,000
TOTAL	2 658,400

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 136 874,152 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2011	% actif net
Placement monétaire		150 000,000	150 552,592	22,670%
EMETTEUR STUSID BANK				
<u>Certificats de dépôt STUSID BANK</u>	0	0,000	0,000	0,000%
Néant	0	0,000	0,000	0,000%
<u>Dépôt à Terme STUSID BANK</u>	1	150 000,000	150 552,592	22,670%
DAT STUSID BANK	1	150 000,000	150	22,670%
<u>Billets de trésorerie</u>	0	0,000	0,000	0,000%
Néant	0	0,000	0,000	0,000%
Disponibilité		-13 678,440	-13 678,440	-2,060%
Dépôt à vue		2 085,795	2 085,795	0,314%
Sommes à l'encaissement		20 544,970	20 544,970	3,094%
Sommes à régler		- 36 309,205	- 36 309,205	-5,467%
Total Général		136 321,560	136 874,152	20,611%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2011 à 2 619,717 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2011 sur les bons de trésor, les billets de trésorerie, certificats de dépôt et comptes courants.

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Intérêts des bons de trésor	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	0,000
Intérêts des autres placements	2 590,948
Ecarts sur intérêts courus	0,000
Intérêts des comptes courants	28,769
TOTAL	2 619,717

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 28,769 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Agios créditeurs à recevoir	28,769
TOTAL	28,769

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 3 550,157 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	532,524
Commission gestionnaire	2 662,610
Commission dépositaire	355,023
TOTAL	3 550,157

3.7 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 61,085 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	58,085
STUSID BANK	3,000
Honoraires commissaire aux comptes	0,000
TOTAL	61,085

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/07/2011</u>	
Montant	500 000,000
Nombre de titres	5 000
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	866 600,000
Nombre de parts émis	8 666
Nombre de porteurs nouveaux	0

<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	713 900,000
Nombre de parts rachetés	7 139
<u>Capital au 31-12-2011</u>	
Montant (en nominal)	652 700,000
Sommes non distribuables	14 803,665
Montant du capital au 31/12/2011	667 503,665
Nombre de parts	6 527

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 8 627,548 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	1 294,139
Commission gestionnaire	6 470,642
Commission dépositaire	862,767
TOTAL	8 627,548

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 431,364 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes, et les autres impôts et frais et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	431,364
Honoraires commissaire aux comptes	0,000
Autres impôts et frais	0,000
TOTAL	431,364

3.11 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2011 :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	2011
Plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	226,603
Plus ou moins values potentielles sur actions	-3 878,688
Plus ou moins values potentielles sur obligations	0,000
Plus ou moins values réalisées sur actions	21 379,083
Plus ou moins values réalisées sur obligations	0,000
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	5 187,648
Frais négociation	-1 361,172
Droits de sortie	140,800
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	21 694,274
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	7 679,552
Régularisations sommes non distribuables rachats	-14 570,161

SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE				14 803,665
Résultat non distribuable exercices antérieurs				0,000
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES				14 803,665

3.12 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2011 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice 2011	-3 780,795	-378,217	749,785	-3 409,227

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AL IMTIEZ au 31/12/2011 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation				31/12/2011
- Titres à livrer				20 544,970
- Titres à recevoir				36 309,205
TOTAL				56 854,175

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2011
Revenus des placements	0,809
Charges de gestion des placements	1,322
REVENUS NET DES PLACEMENTS	-0,513
Autres produits	0,000
Autres charges	0,066
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-0,579
Régularisation du résultat d'exploitation	0,057
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,522
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	-0,560
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	4,070
Frais de négociation	-0,209
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	3,302
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2,723
Droits d'Entrée et de sortie	0,022
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	3,324
Régularisation du résultat non distribuable	-1,056
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	2,268
Distribution de dividendes	0,000
Valeur Liquidative	101,745

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2011
Charges de gestion des placements/ Actif Net au 31/12/2011	1,2991%
Autres charges / Actif Net au 31/12/2011	0,0650%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net au 31/12/2011	-0,5693%

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.